

Points

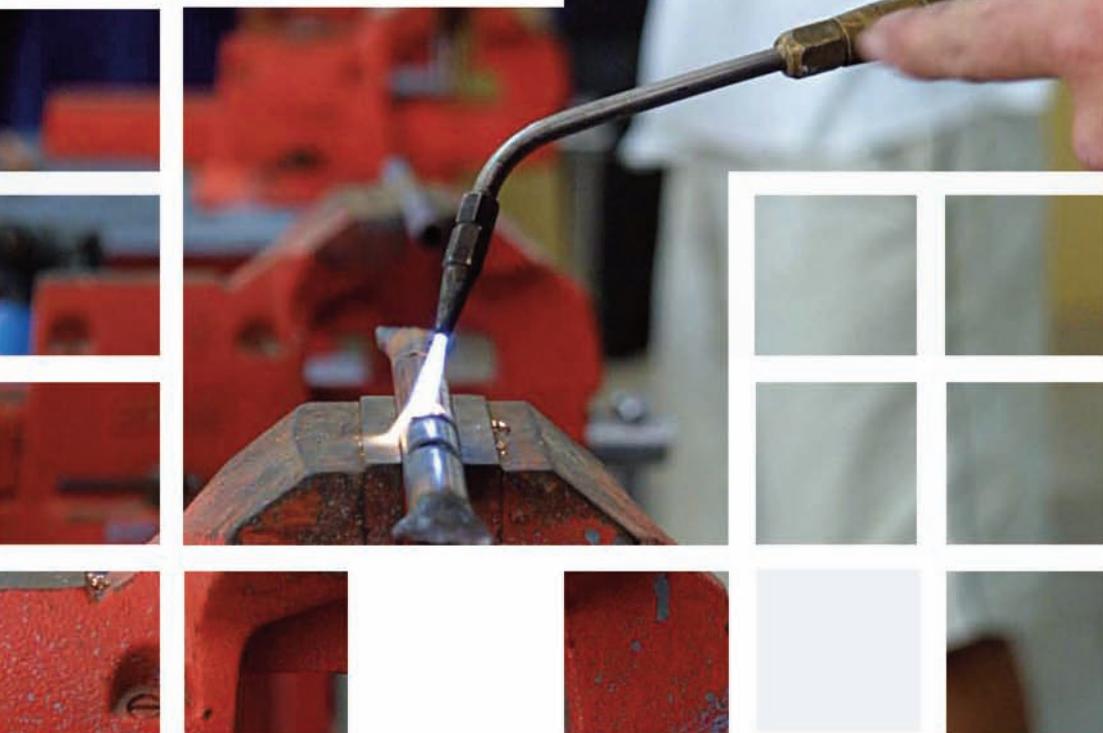
forts

12

De la Polynésie française

BILAN

**EMPLOI
2015**



PREMIÈRE HAUSSE DE L'EMPLOI DEPUIS 2007

En 2015, les effectifs salariés annuels moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont augmenté de 300 emplois (+ 0,5 %). Cette progression de l'emploi est la première depuis l'année 2007 (68 500 emplois en moyenne), 60 900 emplois salariés étaient déclarés en moyenne en 2015. Sur un an, l'effectif moyen en équivalent temps plein s'accroît de 0,7 % par rapport à 2014. La masse salariale progresse de 2,2 % et le salaire moyen brut croît de 1,4 % à 325 200 F.CFP. En 2015, les demandes et les offres d'emploi diminuent par rapport à 2014. Seules les offres et demandes d'emploi des diplômés du supérieur sont en hausse.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

UNE HAUSSE DE L'EMPLOI PRINCIPALEMENT DANS LE TERTIAIRE MARCHAND ET LA CONSTRUCTION

En 2015, le nombre moyen d'emplois salariés (hors CAE et stagiaires) a augmenté de 300, soit une hausse des effectifs de 0,5 %, la première depuis sept ans, alors que l'emploi avait diminué en moyenne de 1,7 % par an (1 130 emplois) depuis 2007. Cependant, à la fin de l'année 2015, le nombre d'emplois salariés est identique (+ 0,1 %) à celui de la fin de l'année 2014.

EMPLOI SALARIÉ ANNUEL SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ								
	A n n é e						Variation annuelle	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014	moyenne 2015/2010
Unité : nombre								
Primaire	1 764	1 763	1 809	1 831	1 793	1 744	- 2,7 %	- 0,2 %
Industrie	5 069	5 017	4 780	4 711	4 677	4 653	- 0,5 %	- 1,7 %
<i>dont : Industrie manufacturière</i>	3 951	3 912	3 681	3 585	3 519	3 489	- 0,8 %	- 2,5 %
Construction	5 203	4 955	4 546	4 312	4 075	4 108	0,8 %	- 4,6 %
Tertiaire marchand	33 934	33 279	32 749	32 515	32 712	33 222	1,6 %	- 0,4 %
<i>dont : Commerce, Réparation d'automobiles et de motocycles</i>	9 593	9 311	9 193	9 009	8 969	9 058	1,0 %	- 1,1 %
<i>dont : Transports et entreposage</i>	5 804	5 617	5 531	5 472	5 525	5 579	1,0 %	- 0,8 %
<i>dont : Hébergement et restauration</i>	6 774	6 620	6 572	6 541	6 599	6 813	3,2 %	0,1 %
Tertiaire non marchand	18 667	18 088	17 811	17 333	17 319	17 149	- 1,0 %	- 1,7 %
<i>dont : Administration publique</i>	14 555	13 948	13 800	13 253	13 109	12 882	- 1,7 %	- 2,4 %
<i>dont : Enseignement, Santé humaine et action sociale</i>	4 112	4 140	4 011	4 079	4 210	4 267	1,4 %	0,7 %
Total emploi salarié	64 637	63 102	61 695	60 702	60 576	60 876	0,5 %	- 1,2 %

Sources : CPS, ISPF

La hausse de l'emploi entre 2014 et 2015 s'appuie sur celle des effectifs du secteur tertiaire marchand (+ 1,6 %) et de la construction (+ 0,8 %). Les effectifs diminuent dans le tertiaire non marchand (- 1,0 %), dans l'industrie (- 0,5 %) et de façon plus importante dans le secteur primaire (- 2,7 %).

Les effectifs du secteur non marchand continuent de décroître...

En 2015, les effectifs du secteur non marchand sont en diminution de 1,0 % soit une perte de 170 emplois. L'augmentation des effectifs du secteur de l'enseignement, santé humaine et sociale (+ 1,4 %) ne parvient pas à compenser la réduction dans l'administration publique pour la sixième année consécutive (- 1,7 %). Les salariés des administrations d'État déclarés à la CPS¹ diminuent de 4,8 % à 2 000 emplois, ceux des administrations de Polynésie française de 1,4 % (5 560) et ceux des communes de 1,0 % (4 680).

...alors que ceux du secteur marchand progressent

L'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand croît de 1,6 % en 2015. Les effectifs du commerce (15 % des salariés de Polynésie française) progressent de 1,0 %. Le nombre d'emplois dans le commerce automobile (- 2,5 %) diminue pour la neuvième année consécutive. A l'inverse, il progresse dans les commerces de gros (+ 1,9 %) et de détail (+ 1,1 %). Les salariés des hypermarchés sont de plus en plus nombreux (+ 11 %) au détriment des commerces généralistes plus petits (- 4 %) et représentent désormais 28 % des emplois du secteur du commerce de détail à prédominance alimentaire.

¹ : sur les 9 970 salariés de l'État, 1 960 ont été déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale, le reste étant inscrit à la Sécurité Sociale en Métropole.

La croissance des effectifs dans le commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés est de 10 % ; ils sont deux fois plus nombreux qu'en 2010.

Dans le secteur du transport et entreposage, les effectifs augmentent de 1,0 %. Ils progressent de 7 % et 1 % respectivement dans les activités de poste et de courrier et dans les transports aériens. Ils sont en diminution de 3 % dans les transports terrestres et les transports par eau.

Les effectifs du secteur de l'hôtellerie - restauration progressent de 3,2 % à 6 810 emplois, soutenus tant par l'hôtellerie (+ 4 %) que la restauration (+ 2 %).

L'emploi dans le secteur des communications est en légère baisse en 2015 (- 0,4 %), il diminue de 2 % pour les activités financières mais augmente modérément pour les activités immobilières.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques augmentent leurs effectifs de 0,6 % et celles de soutien aux entreprises, de 5,3 %. Dans ce dernier secteur, l'emploi progresse de 7 % dans les activités liées à la sécurité privée mais régresse de 10 % dans les activités de nettoyage.

Pour la quatrième année consécutive, les effectifs des activités des ménages et des services personnels² se réduisent de 4,3 % (1 450 en 2015).

Dans le secteur primaire, les effectifs salariés diminuent de 2,7 % en 2015 avec 1 740 emplois. L'emploi du secteur perlicole décroît de 10 % (970 emplois), alors que celui de la pêche augmente de 15 % et celui de l'agriculture de 3 %.

Les effectifs de l'industrie sont en retrait de 0,5 % en 2015. Ils progressent de 3 % dans les industries extractives mais diminuent de 0,8 % dans les industries manufacturières. Dans ces dernières, l'emploi est stable dans l'industrie alimentaire (- 0,2 %), tandis qu'il baisse de 7 % et 9 % respectivement dans l'industrie de matériaux plastiques et dans l'industrie métallurgique ; la hausse est de 4 % pour le travail du bois et de l'imprimerie. Enfin, les effectifs du secteur de la production et distribution d'énergie se réduisent de 2,3 % tandis que ceux de la production et distribution d'eau, d'assainissement et gestion des déchets s'accroissent de 3,3 %.

Après sept années successives de diminution, les effectifs de la construction progressent de 0,8 %, atteignant 4 100 emplois. Ils se réduisent de 2,5 % dans le secteur des travaux publics alors qu'ils progressent de 0,6 % et 4,8 % respectivement dans le gros œuvre et le second œuvre.

L'EMPLOI CONTINUE DE DÉCROÎTRE DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS

En 2015, pour la cinquième année consécutive, l'emploi diminue dans les entreprises de moins de 10 salariés. Il se stabilise dans celles de 250 salariés et plus, progresse de 0,4 % parmi celles de 10 à 49 salariés et de 2,4 % pour les entreprises de 50 à 249 salariés.

EMPLOI SALARIÉ MOYEN SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS DES ENTREPRISES								
	A n n é e						Variation annuelle	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014	moyenne 2015/2010
Unité : nombre								
Moins de 10 salariés	14 887	14 752	14 162	14 132	13 938	13 852	- 0,6 %	- 1,4 %
De 10 à 49 salariés	15 556	15 122	14 874	14 825	14 411	14 471	0,4 %	- 1,4 %
De 50 à 249 salariés	15 580	14 720	14 254	13 670	13 866	14 205	2,4 %	- 1,8 %
250 salariés et plus	18 614	18 508	18 405	18 075	18 361	18 348	- 0,1 %	- 0,3 %
Total général	64 637	63 102	61 695	60 702	60 576	60 876	0,5 %	- 1,2 %

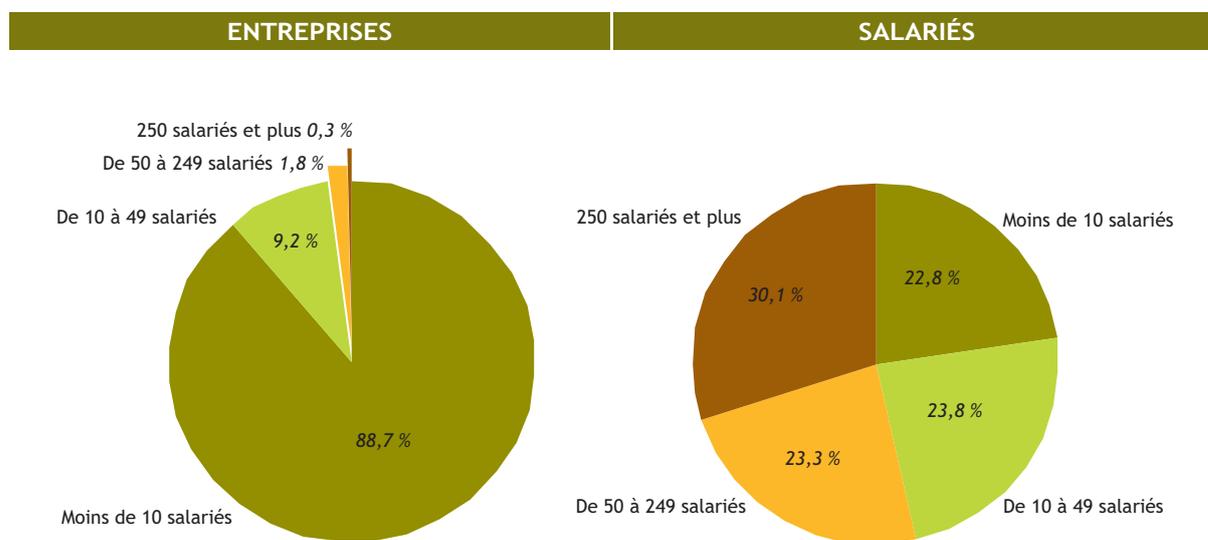
Sources : CPS, ISPF

² : Les activités des ménages et des services personnels comprennent exclusivement les employeurs particuliers de femme de ménage, jardinier, aide à domicile...

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES ENTREPRISES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Neuf entreprises sur dix emploient moins de 10 salariés mais elles ne représentent cependant que 23 % des salariés. Seules 24 entreprises emploient plus de 250 personnes et concentrent 30 % des emplois salariés en 2015. Les dix plus importantes structures totalisent 22 % des effectifs.

La moitié des salariés dans le secteur de la santé humaine et action sociale humaine travaillent dans des entreprises de plus de 250 salariés et les 2/3 dans ceux des activités financières et d'assurance. Neuf salariés sur dix du secteur des activités spécialisées scientifiques et techniques sont employés dans des structures de moins de 50 salariés. Dans le secteur de la construction, un tiers des salariés sont dans des entreprises de moins de 10 salariés, un tiers dans celles de 10 à 49 salariés et le dernier tiers se trouve dans des entreprises de 50 salariés et plus.



Sources : CPS, ISPF

LES EMPLOYEURS PRÉSENTS EN 2014 EMBAUCHENT EN 2015

Le nombre d'établissements employeurs a diminué de 80 unités en 2015 pour la quatrième année consécutive. Le taux de cessation d'employeurs est en baisse à 17,1 % en 2015 après la hausse constatée en 2014. Le nombre de nouveaux employeurs décroît cependant de 50 unités, au niveau de celui de 2012, avec 1 363 unités, soit un taux de création de 16,1 %. Cette baisse du nombre de nouveaux employeurs s'accompagne d'une diminution des emplois créés au sein de ces nouveaux établissements.

Malgré une baisse du nombre de disparitions d'établissements employeurs, les pertes d'emplois chez ces derniers sont plus élevées en 2015. En revanche, les employeurs présents en 2014 et en 2015 (83 % des établissements) ont embauché 390 personnes supplémentaires pour la première fois depuis cinq ans, soit une augmentation de 0,7 % de leurs effectifs. Ce sont principalement les entreprises de la construction et du tertiaire marchand qui se sont renforcées après avoir résisté aux pressions sur l'emploi les années précédentes.

La construction, avec un taux de rotation des employeurs important, demeure le secteur le plus mobile : 26 % des entreprises n'ont plus de salarié un an après et un employeur sur cinq est également nouveau. Les effectifs des employeurs pérennes de la construction progressent de 1,1 % entre 2014 et 2015. Dans l'industrie, un employeur sur dix est renouvelé chaque année et un sur cinq dans les activités des services administratifs et de soutien.

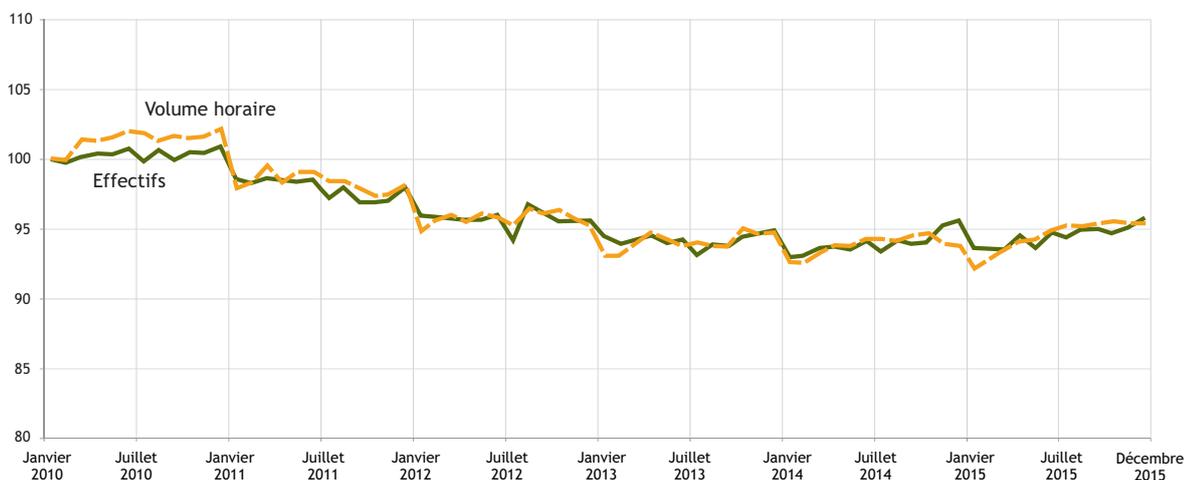
EMPLOI SALARIÉ ET ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

	Année					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Unité : nombre						
Nombre d'établissements employeurs	8 417	8 721	8 573	8 570	8 479	8 396
Emplois annuels moyens	64 637	63 102	61 695	60 702	60 576	60 876
Disparitions employeurs	-	- 1 328	- 1 536	- 1 481	- 1 503	- 1 446
Taux de cessation employeurs	-	15,8 %	17,6 %	17,3 %	17,5 %	17,1 %
Emploi cessation employeurs	-	- 1 621	- 1 456	- 1 183	- 1 222	- 1 262
Nouveaux employeurs	-	1 632	1 388	1 478	1 412	1 363
Taux de création employeurs	-	19,4 %	15,9 %	17,2 %	16,5 %	16,1 %
Emploi nouveaux employeurs	-	1 356	1 395	1 485	1 509	1 172
Nombre d'employeurs présents en n et n-1	-	7 089	7 185	7 092	7 067	7 033
Évolution emploi employeurs présents n et n-1	-	- 1 270	- 1 347	- 1 294	- 414	390

Sources : CPS, ISPF

LA DURÉE MOYENNE DU TRAVAIL PROGRESSE DE NOUVEAU

ÉVOLUTION MENSUELLE DES EFFECTIFS ET DU VOLUME HORAIRE



Base 100 en janvier 2010

Sources : CPS, ISPF

En 2015, la durée moyenne mensuelle de travail atteint 145,2 heures après quatre années consécutives de baisse. Le volume total d'heures déclarées progresse de 0,7 % après sept années consécutives de baisse.

Le nombre de salariés réalisant des heures supplémentaires progresse, ils sont désormais 11 % alors que 34 % travaillent à temps partiel. Deux fois plus d'hommes effectuent des heures supplémentaires (14 % contre 7 % des femmes) tandis que les femmes sont davantage employées à temps partiel (38 % contre 31 % des hommes).

Dans les secteurs des industries extractives, de la production et distribution d'énergie, d'eau et de gestion des déchets, quatre salariés sur dix effectuent des heures supplémentaires et un quart dans le secteur de la

construction. Dans ce dernier secteur, 45 % des salariés travaillent à temps partiel. Dans l'industrie, un quart des salariés sont à temps partiel ; dans le secteur du commerce, 30 %. Dans le secteur des services administratifs aux entreprises, des activités immobilières et dans le secteur agricole et de la pêche, six salariés sur dix sont à temps partiel.

EFFECTIF MOYEN ANNUEL PAR TRANCHE HORAIRE ET SEXE								
	A n n é e						Variation annuelle	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014	moyenne 2015/2010
Unité : nombre								
Homme	36 531	35 213	34 179	33 552	33 324	33 392	0,2 %	- 1,8 %
Moins de 169 heures	11 297	10 957	10 726	10 539	10 471	10 344	- 1,2 %	- 1,7 %
169 heures	20 390	19 671	18 951	18 432	18 281	18 283	0,0 %	- 2,2 %
Plus de 169 heures	4 844	4 586	4 502	4 581	4 572	4 764	4,2 %	- 0,3 %
Femme	28 106	27 889	27 516	27 150	27 252	27 484	0,9 %	- 0,4 %
Moins de 169 heures	10 871	10 894	10 845	10 712	10 655	10 491	- 1,5 %	- 0,7 %
169 heures	15 390	15 199	14 912	14 661	14 833	15 124	2,0 %	- 0,3 %
Plus de 169 heures	1 845	1 797	1 759	1 777	1 763	1 869	6,0 %	0,3 %
Total emploi salarié	64 637	63 102	61 695	60 702	60 576	60 876	0,5 %	- 1,2 %
Moins de 169 heures	22 168	21 850	21 571	21 251	21 126	20 836	- 1,4 %	- 1,2 %
169 heures	35 780	34 869	33 863	33 093	33 114	33 407	0,9 %	- 1,4 %
Plus de 169 heures	6 689	6 383	6 261	6 358	6 336	6 633	4,7 %	- 0,2 %

Sources : CPS, ISPF

LE SALAIRE MOYEN CONTINUE DE PROGRESSER

En 2015, le salaire brut moyen pour 145,2 heures travaillées est de 279 500 F.CFP, en augmentation de 1,7 % sur un an. Il correspond à un salaire net de 240 900 F.CFP au 31 décembre 2015.

Le nombre d'emplois en équivalent temps plein est en hausse de 0,7 % en 2015 et s'établit à 52 320 postes. Le salaire brut moyen en équivalent temps plein augmente de 1,4 % en 2015, il se situe à 325 200 F.CFP.

Le salaire moyen du secteur primaire croît de 3,9 %. Dans la construction, il progresse de 1,8 %. Il est stable dans le bâtiment mais progresse de 5 % dans les travaux publics. Dans l'industrie, le transport et entreposage et l'hôtellerie-restauration, il progresse respectivement de 2,5 %, 2,8 % et 2,7 %.

Dans l'administration publique, après une stagnation en 2014, le salaire moyen augmente de 0,5 %. Il progresse également dans l'enseignement, santé humaine et action sociale de 0,6 %.

En 2015, le SMIG horaire polynésien s'est maintenu à 904,82 F.CFP soit 152 914 F.CFP brut pour 169 heures de travail et 133 700 F.CFP net. L'évolution du salaire moyen est plus forte que celle de l'indice des prix à la consommation. L'inflation moyenne annuelle en 2015 s'élève à - 0,4 %.

En 2015, la médiane des salaires perçus progresse de 1,4 %. La moitié des salariés perçoivent moins de 211 100 F.CFP contre 208 100 F.CFP en 2014. Un quart des salariés gagnent moins de 153 000 F.CFP et un autre quart plus de 348 100 F.CFP.

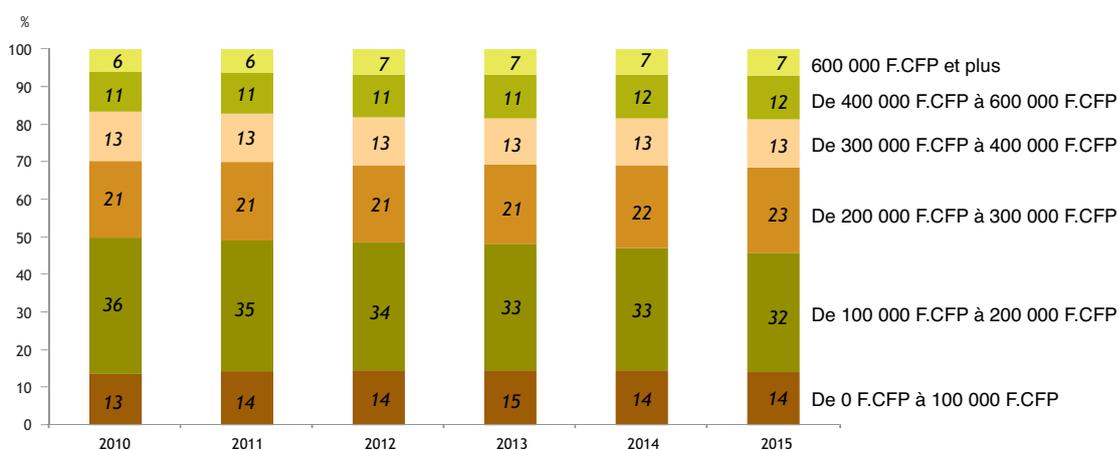
La rémunération moyenne des femmes est de 317 000 F.CFP (en équivalent temps plein) contre 331 400 F.CFP pour les hommes. Cet écart de rémunération entre hommes et femmes se réduit régulièrement à 4,5 % (5,6 % en 2010). L'écart entre hommes et femmes diminue dans le privé (+ 10,2 % en 2015) mais s'accroît dans le secteur public au profit des femmes (4,2 %). Dans le primaire et l'industrie, l'écart de rémunération au profit des hommes est de 13 % et 14 % respectivement alors qu'il est de 18 % dans le commerce et de 5 % dans le transport et l'entreposage.

SALAIRE MOYEN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

	A n n é e						Variation annuelle	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014	moyenne 2015/2010
Unité : Francs CFP								
Primaire	191 610	191 567	203 922	201 795	206 229	214 221	3,9 %	2,3 %
Industrie	298 519	307 466	316 199	315 702	317 899	325 870	2,5 %	1,8 %
<i>dont : Industrie manufacturière</i>	270 250	279 631	288 457	283 826	285 893	292 504	2,3 %	1,6 %
Construction	226 142	228 151	231 855	235 635	245 940	250 290	1,8 %	2,0 %
Tertiaire marchand	299 976	302 728	309 476	309 598	308 387	314 198	1,9 %	0,9 %
<i>dont : Commerce, Réparation d'automobiles et de motocycles</i>	269 173	271 415	271 789	273 789	276 128	279 788	1,3 %	0,8 %
<i>dont : Transports et entreposage</i>	402 996	402 248	427 436	433 419	414 571	426 120	2,8 %	1,1 %
<i>dont : Hébergement et restauration</i>	235 101	232 847	239 496	239 154	241 934	248 541	2,7 %	1,1 %
Tertiaire non marchand	350 268	357 326	361 906	367 644	368 074	370 210	0,6 %	1,1 %
<i>dont : Administration publique</i>	341 571	347 931	352 233	358 391	358 133	359 828	0,5 %	1,0 %
<i>dont : Enseignement, Santé humaine et action sociale</i>	383 541	391 435	397 549	400 019	401 688	403 998	0,6 %	1,0 %
Total emploi salarié	306 973	311 422	317 901	319 820	320 563	325 208	1,4 %	1,2 %

Sources : CPS, ISPF

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS MOYENS PAR TRANCHE DE SALAIRE



Sources : CPS, ISPF

Le nombre de salariés percevant moins de 200 000 F.CFP bruts par mois continue de baisser : ils sont dorénavant 46 % (27 800) contre 49 % cinq ans plus tôt. En 2015, 7 % des salariés (4 300 emplois) gagnaient plus de 600 000 F.CFP par mois (6,1 % en 2010).

LA MASSE SALARIALE ESSENTIELLEMENT TIRÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ

MASSE SALARIALE ANNUELLE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ								
	Année						Variation annuelle	
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014	moyenne 2015/2010
Unité : millions de Francs CFP								
Primaire	3 041	3 081	3 335	3 344	3 430	3 497	2,0 %	2,8 %
Industrie	17 044	17 268	16 846	16 676	16 717	17 147	2,6 %	0,1 %
<i>dont : Industrie manufacturière</i>	11 875	12 070	11 643	11 215	11 126	11 369	2,2 %	- 0,9 %
Construction	12 152	11 621	10 783	10 454	10 434	10 677	2,3 %	- 2,6 %
Tertiaire marchand	101 499	99 487	99 911	98 899	98 727	102 413	3,7 %	0,2 %
<i>dont : Commerce, Réparation d'automobiles et de motocycles</i>	28 254	27 532	27 144	26 616	26 637	27 292	2,5 %	- 0,7 %
<i>dont : Transports et entreposage</i>	23 764	22 890	24 021	24 100	23 283	24 406	4,8 %	0,5 %
<i>dont : Hébergement et restauration</i>	15 358	15 083	15 320	15 292	15 632	16 544	5,8 %	1,5 %
Tertiaire non marchand	73 008	71 990	71 360	70 521	70 544	70 429	- 0,2 %	- 0,7 %
<i>dont : Administration publique</i>	56 443	54 960	54 626	53 465	52 973	52 363	- 1,2 %	- 1,5 %
<i>dont : Enseignement, Santé humaine et action sociale</i>	16 565	17 030	16 734	17 056	17 571	18 066	2,8 %	1,7 %
Total masse salariale	206 744	203 448	202 235	199 894	199 852	204 162	2,2 %	- 0,3 %

Sources : CPS, ISPF

Cinquième année de diminution de la masse salariale dans le secteur public

En 2015, la masse salariale progresse de 2,2 % après six années de baisse successives. Dans l'administration publique, elle continue de se réduire de 1,2 %. La masse salariale des administrations de l'État a diminué de 2,1 %, celle du Pays est demeurée stable alors que les salaires versés par les communes et leurs syndicats augmentent de 0,6 %.

Dans le secteur privé, la masse salariale croît de 3,3 %

La masse salariale de l'industrie augmente de 2,6 % et celle de la construction de 2,3 % tandis que dans le secteur primaire, la masse salariale progresse de 2,0 %. L'augmentation de la masse salariale dans le tertiaire marchand (+ 3,7 %) est tirée par le transport et entreposage (+ 4,8 %) et par l'hébergement - restauration (+ 5,8 %).

La masse salariale des entreprises de 10 à 250 salariés a le plus augmenté (+ 3,8 %). Celles des entreprises de moins de 10 salariés et de plus de 250 salariés ont seulement progressé de 1,2 % et 0,4 % respectivement. La masse salariale correspondant aux salaires de moins de 200 000 F.CFP a diminué de 2,1 % alors que celle consacrée aux salaires de 200 000 à 400 000 F.CFP est en hausse de 3,2 % et celle des salaires de plus de 400 000 F.CFP progresse de 3,4 %.

En 2015, la masse salariale a progressé (+ 2,2 %) plus fortement que le salaire moyen en équivalent temps plein (+ 1,4 %). La reprise des effectifs annuels (+ 0,5 %) et de l'horaire moyen explique cette augmentation marquée de la masse salariale.

LENTE AMÉLIORATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2015, les demandes et les offres d'emploi diminuent par rapport à 2014. Seules les offres et demandes d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur sont en hausse.

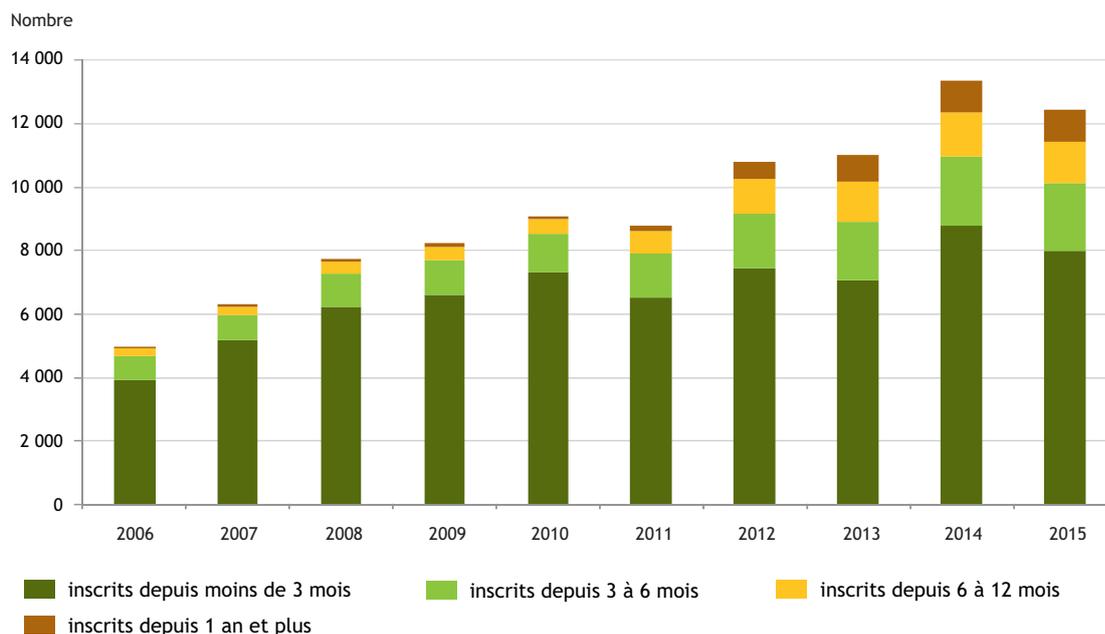
Moins de demandeurs

LES DEMANDES D'EMPLOI				
	Année			Var. an. 2015/2014
	2013	2014	2015	
Unité : nombre				
STOCK				
Demande d'Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM) - au 31 décembre	9 725	9 896	10 711	8,2 %
Demande d'Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM) - moyenne annuelle	11 019	13 331	12 424	- 6,8 %
<i>dont : inscrits depuis moins de 3 mois</i>	7 058	8 799	8 000	- 9,1 %
<i>inscrits depuis 3 à 6 mois</i>	1 873	2 178	2 120	- 2,6 %
<i>inscrits depuis 6 à 12 mois</i>	1 235	1 361	1 313	- 3,5 %
<i>inscrits depuis 1 an et plus</i>	852	994	991	- 0,4 %
FLUX				
Nouvelles inscriptions ^a	30 217	38 972	36 951	- 5,2 %
Demandeurs différents	22 799	29 506	26 927	- 8,7 %
<i>dont : primo-demandeurs</i>	6 172	6 406	5 082	- 20,7 %

a : un même demandeur peut s'inscrire plusieurs fois dans l'année, mais une seule inscription est active

Sources : SEFI, ISPF

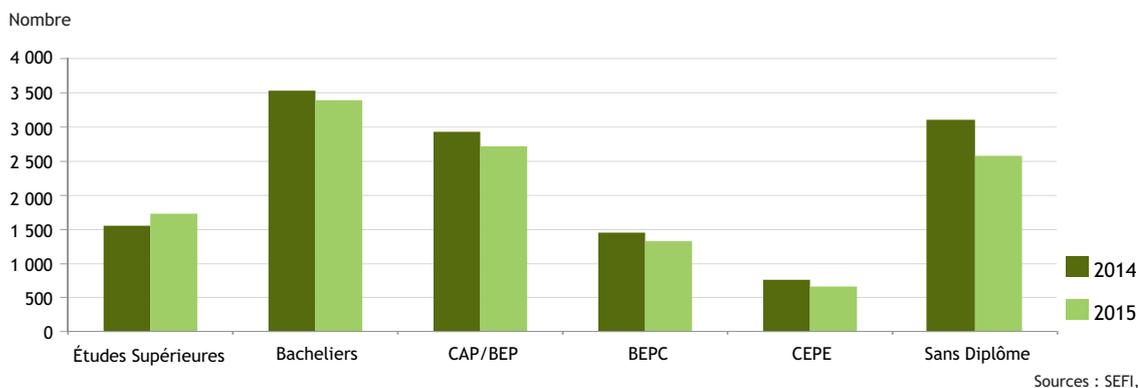
En 2015, 12 500 personnes étaient en recherche d'emploi à chaque fin de mois, en diminution de 7 % sur un an. Au 31 décembre 2015, ils étaient 10 700 demandeurs, soit 8 % de plus que fin 2014. Malgré un ralentissement de la demande d'emploi, le stock à fin décembre 2015 est le plus élevé jamais observé à cette date (habituellement inférieur à 10 000 personnes).

DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES EN FIN DE MOIS (DEFM)
stock au 31 décembre - par durée d'inscription au SEFI

Sources : SEFI, ISPF

Le public des demandeurs diplômés du supérieur est le seul à augmenter (+ 11 % en moyenne sur l'année à 1 730). La baisse la plus forte concerne les personnes sans diplôme (- 17 % à 2 584).

**DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES EN FIN DE MOIS (DEFM)
moyenne annuelle - par niveau scolaire**



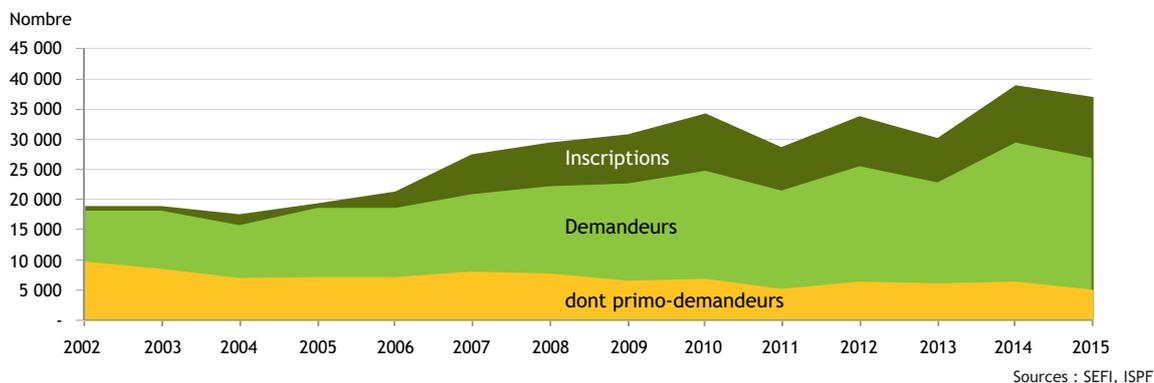
Ce stock de demandeurs a été alimenté tout au long de l'année par de nouvelles inscriptions, en baisse en 2015 (- 5 % à 36 950). Cette baisse est plus marquée chez les moins de 25 ans (- 8 % contre - 4 % pour les 25 ans et plus). De même, elle ne concerne que les demandeurs ayant un diplôme inférieur au baccalauréat ; le nombre de demandeurs bacheliers augmente de 5 %, et les diplômés du supérieur de 15 %.

Parmi les motifs d'inscription, le nombre de demandeurs cherchant à retravailler après une période d'inactivité augmente (+ 6 %), ainsi que celui de ceux travaillant mais cherchant un nouvel emploi (+ 19 %) et de ceux ayant subi un licenciement économique (+ 13 %). Les autres motifs sont en baisse.

Le nombre de demandeurs différents s'élève à 26 927 personnes (- 9 %) pour 36 950 inscriptions, soit un nombre moyen d'inscriptions par demandeur en légère augmentation (1,3 à 1,4).

Le nombre de primo-demandeurs (première inscription au SEFI) diminue de 21 %, soit 5 080 personnes, le niveau le plus faible observé depuis l'année 2000.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI ET D'INSCRIPTIONS



Moins d'offres d'emploi

Le nombre d'offres d'emploi de toutes natures décroît de 3 % à 7 667 postes offerts. Le nombre d'offres d'emploi normal diminue de 22 % à 1 865 postes, le nombre d'offres d'emploi aidé, de 2 % à 4 444 postes et les offres en formation professionnelle sont en légère hausse (+ 0,8 % à 984 postes). Si les offres d'emploi aidé se situent dans la moyenne des dix dernières années, les offres d'emploi normal et de formation sont bien en deçà.

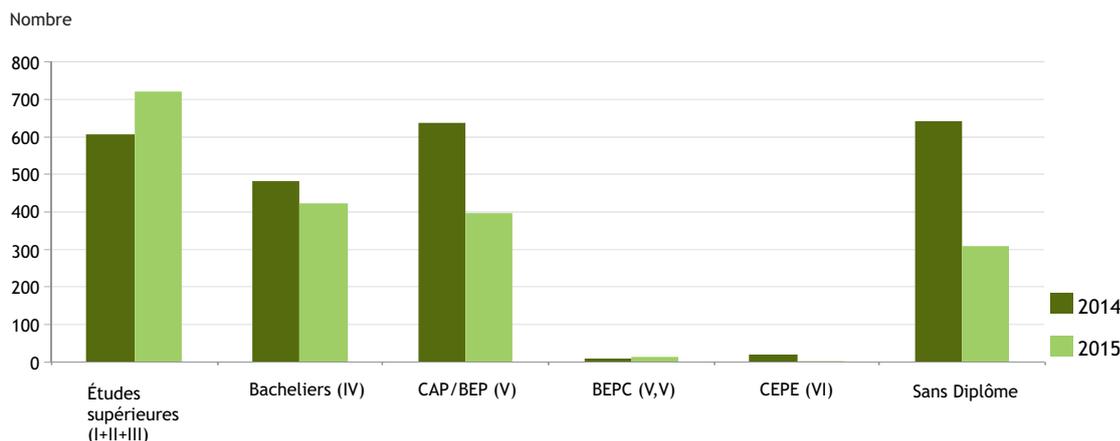
La baisse du nombre d'offres d'emploi normal vient essentiellement des administrations publiques (- 484 postes), de la construction (- 75 postes), des activités spécialisés et techniques (- 59 postes) et de l'agriculture (- 59 postes). En revanche, certains secteurs ont augmenté leurs offres : l'industrie manufacturière (+ 53 postes), les commerces (+ 52 postes), les services administratifs et de soutien des entreprises (+ 44 postes) et les activités de transport et entreposage (+ 32 postes).

Le nombre de CDI proposés est stable à 685 offres, et le nombre de CDD diminue de 36 % (- 574 postes soit 1 009). La part des CDD diminue mais demeure majoritaire (54 % des offres d'emploi normal, - 3 points par rapport à la moyenne des cinq dernières années). Le nombre d'offres d'emploi pour patentés augmente de 67 % à 142 offres.

Les créations de postes augmentent de 14 % à 674 postes offerts et représentent désormais 36 % des offres normales (+ 9 points par rapport à la moyenne des cinq dernières années). La part des créations de postes progresse du fait de la forte diminution du nombre d'offres pour remplacement (- 34 %).

Le nombre de demandeurs diplômés du supérieur augmente de même que le nombre d'offres correspondantes (721). Les offres pour les autres niveaux scolaires diminuent toutes : - 52 % d'offres pour les demandeurs sans diplôme et - 38 % pour les titulaires d'un CAP/BEP.

OFFRES D'EMPLOI NORMAL PAR NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



Les offres pour les personnes ayant un diplôme dans le domaine du secrétariat diminuent fortement (- 86 % à 30 postes) suite à un nombre élevé d'offres en 2014. Le domaine de l'économie, gestion, comptabilité, finances est lui aussi moins recherché qu'en 2014 (- 23 % à 224 offres).

OFFRES D'EMPLOI PAR MÉTIER
Top 10 des besoins en emploi

	Nombre de postes offerts	% CDI	Nombre pourvus (1)	Nombre de postulant pour 1 poste	Niveau moyen de formation requis (2)
Unité : nombre					
Cuisinier / Cuisinière	39	36 %	27	130	Sans
Serveur / Serveuse de restaurant	29	48 %	22	182	CAP/BEP
Animateur commercial / Animatrice commerciale	28	0 %	28	79	CEPE
Agent / Agente de sécurité	26	12 %	26	32	CEPE
Conseiller / Conseillère immobilier	24	0 %	24	25	BAC
Commis / Commise de cuisine	23	26 %	18	205	CAP/BEP
Agent / Agente de surveillance et de sécurité	20	0 %	-	10	Sans
Aide-comptable	19	84 %	18	329	BAC+2
Réceptionniste en hôtellerie	18	56 %	16	86	BAC+2
Maître / Maîtresse d'hôtel	16	75 %	14	20	BAC

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement.

(2) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation moyen requis par l'employeur, à titre indicatif.

Sources : SEFI, ISPF

Les métiers les plus recherchés par les employeurs en 2015 sont des métiers de la restauration, du commerce et de l'hôtellerie. Les métiers de gestion et de comptabilité (support aux entreprises) sont très demandés ces dernières années, malgré un décalage entre le niveau attendu par les employeurs et celui proposé par les demandeurs.

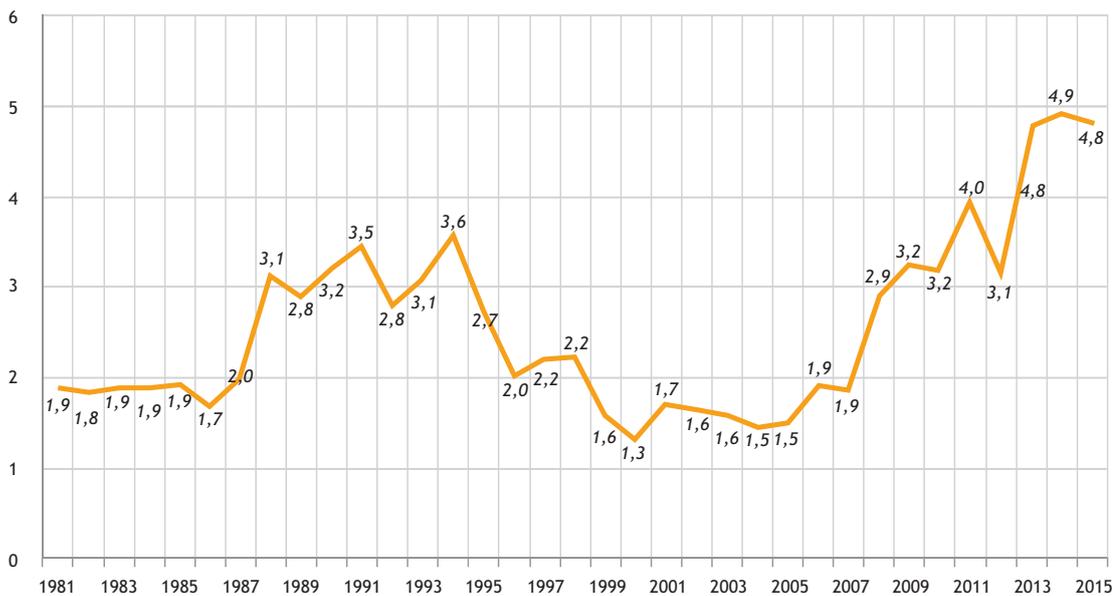
Un marché du travail plus équilibré pour les diplômés du supérieur

Toutes offres confondues, le nombre de demandes³ pour une offre d'emploi repart à la baisse en 2015 (4,8). Plus ce ratio se rapproche de 1, plus le marché du travail se rapproche de l'équilibre.

Concernant les seules offres d'emploi normal, on dénombre en moyenne 11 demandes pour une offre normale en 2015 (+ 2,5 points).

Si l'on détaille ce ratio par niveau scolaire, la population qui se rapproche le plus de l'équilibre est celle des diplômés du supérieur. Plus le niveau scolaire est faible, plus l'on s'éloigne de l'équilibre du fait d'une demande plus importante. Pour les personnes peu ou pas diplômées (Sans diplôme+BEPC+CEPE), ce ratio monte à 29 en 2015 (contre 14 en 2014).■

RATIO NOMBRE D'INSCRIPTIONS POUR UNE OFFRE D'EMPLOI



Sources : SEFI, ISPF

³ : Nous parlons ici d'un nombre de demandes et non d'un nombre de postulants.

NOUVELLES OFFRES D'EMPLOI (NBR DE POSTES OFFERTS)					
	Année				Variation annuelle 2015/ 2014
	2012	2013	2014	2015	
Unité : nombre					
I. OFFRES D'EMPLOI	6 939	4 617	5 402	5 156	- 5 %
dont : Offres d'emploi normal	3 774	2 523	2 396	1 865	- 22 %
Offres d'emploi aidé (secteur marchand)	3 165	2 094	3 006	2 969	- 1 %
<i>dont : 1. Contrats en entreprise</i>	1 408	975	376	347	- 8 %
Offres Contrat pour l'Emploi Durable (CED)	685	515	174	359	106 %
Offres Apprentissage (APP)	48	70	67	129	93 %
Offres Contrat pour Travailleur Handicapé (CTH)	32	19	22	34	55 %
Offres Convention Relance Emploi (CRE)	643	371	113	215	90 %
2. Stages en entreprise	1 737	1 103	2 622	2 622	0 %
Offres Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	-	-	1 924	1 381	- 28 %
Offres Convention Pour l'Insertion par l'Activité (CPIA)	1 266	377	-	-	-
Offres Stage d'Insertion en Entreprise (SIE)	188	185	94	244	160 %
Offres Stage pour Travailleur Handicapé (STH)	283	462	558	654	17 %
Offres Stage Expérience Professionnelle (STEP)	-	79	46	103	124 %
3. Aides à la création d'entreprise	20	16	8	47	488 %
Offres Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA)	20	16	8	47	488 %
II. OFFRES DE STAGE DE FORMATION	1 174	916	976	984	1 %
dont : Demandeurs	994	859	882	844	- 4 %
Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)	166	57	94	270	187 %
III. OFFRES D'INSERTION (secteur non marchand)	2 661	754	1 527	1 475	- 3 %
dont : Offres de stages Convention Pour l'Insertion par l'Activité (CPIA)	1 439	338	-	-	-
Offres de stages Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE)	-	-	1 153	1 154	0 %
Offres de stages Contrat de Développement Local (CDL)	1 222	416	374	321	- 14 %
OFFRES D'EMPLOI DE TOUTES NATURES (I+II+III)	10 774	6 287	7 905	7 667	- 3 %

Sources : SEFI, ISPF

300

C'est le nombre moyen d'emplois supplémentaires entre 2014 et 2015.
Pour la première fois depuis 2007, l'emploi se reprend.



DÉFINITIONS

Les offres d'emploi

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...

Les demandeurs

Demandeurs d'emploi : personne déclarant rechercher un emploi.

Inscription : un seul demandeur peut effectuer plusieurs inscriptions dans le mois, mais une seule est active.

Primo-demandeur : personne venant d'effectuer sa toute première inscription au SEFI.

Demandeur actif : un demandeur reste actif durant les trois mois qui suivent sa dernière visite.

DEFM : demandes d'emploi non satisfaisantes en fin de mois : demandes d'emploi actives, restées insatisfaites en fin de mois. Elles correspondent au stock des demandeurs d'emploi actifs en fin de mois.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF